

Message à la population

Vous trouverez ci-joint le dernier compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 2 décembre dernier.

Il y a bientôt 2 ans, nous vous demandions de nous faire savoir si vous vouliez continuer à recevoir la version papier du compte rendu ou si vous préféreriez consulter la version numérique en allant sur le site :

<https://communesenantes.e-monsite.com>

Si, aujourd'hui, vous désirez changer votre choix, il est toujours possible de nous le faire savoir en renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

[Sans réponse de votre part, nous continuerons la même procédure.](#)



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Coupon réponse à envoyer ou à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie 4 place de l'église 60 650 SENANTES

✂.....

Madame

Monsieur

adresse postale :

Souhaite(ent):

recevoir la version papier des comptes rendus .

*cochez la case
en fonction
de votre choix*

consulter les comptes rendus sur le site internet de la Commune .

NB : En nous communiquant votre adresse mail, vous serez averti(e) de la parution des nouveaux comptes-rendus sur le site. (adresse de l'expéditeur : info.mairiesenantes@gmail.com)

adresse mail :@.....

Fait à Senantes, le

signatures :

à déposer dans la boîte aux lettres
de la Mairie

ou

à envoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Senantes
4 place de l'église
60 650 Senantes



COMPTE RENDU

sommaire

Réunion du Conseil Municipal
de SENANTES (Oise)

du 2 décembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 2 décembre 2022, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Était absente excusée:

Mme Cindy **Bourgeois** donne pouvoir à M. Arnaud **Gueudet**.

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Christophe **Dewachter**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 23 septembre 2022.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 23 septembre 2022, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération concernant le contrat de la photocopieuse de la mairie:

La Société Espace Info Com de Beauvais a contacté Monsieur le Maire pour faire une proposition commerciale pour le photocopieur de la Mairie; le contrat actuel de la Société Toshiba devant se terminer en septembre 2023. Espace info Com propose le rachat des loyers en cours et met à disposition un photocopieur MPC 3504 de marque RICOH avec des loyers trimestriels de 370 € HT au lieu de 417 € HT actuellement. Le coût de la copie s'élèvera à 0.0038 € HT pour le noir/blanc et à 0.038 € HT pour la couleur. Pour information, actuellement le coût de la copie s'élève à 0.0073 € HT pour le noir/blanc et à 0.073 pour la couleur. Les conditions de garantie du matériel ainsi que les conditions de maintenance étant identiques, il semble opportun de répondre favorablement à cette proposition qui sera plus économique.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter l'offre de la société Espace Info Com. et autorise Monsieur le Maire à signer ce nouveau contrat avec cette société.

2) Délibération concernant le paiement exceptionnel de congés payés:

Suite au licenciement d'un employé communal pour inaptitude physique définitive à ses fonctions, il est nécessaire de procéder à l'indemnisation de ses congés annuels non pris avant la fin de la relation de travail. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer ce paiement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au paiement exceptionnel de ces congés payés.

3) Gravillonnage 2023:

Un projet de gravillonnage est envisagé sur le secteur de Montperthuis. Des demandes de devis sont en cours.

4) Décision sur le programme d'investissement 2023 et les demandes de subventions à déposer auprès des organismes compétents:

Une réflexion est menée sur le programme d'investissement pour 2023. Des demandes de devis sont en cours pour le remplacement d'un tracteur ainsi que pour des réfections et aménagements de voirie sur les secteurs en direction de Wambez, de Montperthuis et la pointe en direction d'Amuchy.

5) Délibération concernant la location de la salle des fêtes pour un « tarif assemblée générale et réunion »:

Monsieur le Maire expose aux Conseillers qu'il y a lieu de prendre une décision quant au tarif de location pour la salle des fêtes pour les organismes ou Associations extérieures à la commune qui souhaitent faire leur Assemblée Générale ou une réunion.

Après délibération le prix de 200 € et 250 € (avec utilisation de la cuisine) est retenu avec 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

6) Délibération concernant l'enquête publique environnementale pour le parc de 4 éoliennes dans la commune de Laverrière:

Une demande d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Laverrière a été déposée auprès de la Région. Pour information, 30 % des mâts éoliens installés en France le sont dans la région Haut de France. Il est désormais demandé au Conseil Municipal de communiquer sa position sur cette future implantation.

Après délibération, le résultat du vote est 3 POUR, 4 CONTRE et 8 ABSTENTIONS.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

◆ Fin de l'accès à la déchetterie de Gournay en Bray :

La C.C.4.R (Communauté de Communes des **4 R**ivières) souhaitait depuis quelques années proposer une nouvelle convention pour l'accès à la déchetterie de Gournay en Bray aux 5 communes limitrophes de la C.C.4.R dont Senantes. La nouvelle proposition tarifaire étant déraisonnable, la CCPV (Communauté de Communes de la **P**icardie **V**erte) a dû mettre fin à cet accord. Désormais, les Senantais devront se rendre uniquement dans les déchetteries communautaires de Grémévillers (hameau de Frétoy) ou de Feuquières.

Vous trouverez en annexe les adresses et les horaires des points de collecte.

◆ Dissolution du club de Gym Danse de Senantes:

La Préfecture de l'Oise a bien acté la dissolution du club de gym de Senantes qui avait été déclaré en mai dernier.

◆ **Remerciement de la Société d'Histoire du Pays de Bray:**

Le Président de la Société d'Histoire du Pays de Bray tient à remercier la Municipalité pour son soutien grâce à l'achat des 4 tomes de « la Boutonnière de Bray » qui sera bientôt disponible à la bibliothèque. (voir questions diverses du compte rendu du 23 septembre 2022)

◆ **Livraison d'arbustes et de tuteurs:**

La C.C.P.V a effectué la livraison d'arbustes et de tuteurs pour un montant de 253.78 € TTC. Ces arbustes permettront la reconstruction d'une haie suite aux travaux d'aménagement de la voirie à Gros court.

◆ **Factures d'artisans :**

La société TMS Hydraulique de St Germer de Fly a procédé à la dépose, au sablage, au thermolaquage puis au remontage de l'ensemble des gardes corps de la mairie ainsi qu'à la réparation du tuyau inox utilisé pour le pompage de l'eau dans la réserve incendie de Montperthuis pour un montant de 1 980 € TTC.

La Société Gastrofroid va procéder à la mise en place de protections en inox sur les portes de la cuisine et de la cantine pour un montant de 1 862.40 €.

◆ **Nettoyage et curage de la réserve incendie du Bray:**

La réserve incendie du Bray a été vidée et curée afin de pouvoir être opérationnelle. Un contrôle du Service incendie aura lieu prochainement.

◆ **Accessibilité salle des fêtes:**

Suite au contrôle de l'accessibilité de la salle des fêtes (voir n° 5 du compte rendu du 23 septembre 2022); il a été émis un avis favorable.

M. Christophe Dewachter indique que des travaux de curage des fossés auront lieu en janvier 2023 sur le secteur de Montperthuis. Il fait appel à la bonne volonté des agriculteurs locaux qui pourront apporter leur aide pour ce travail en échange de la terre récupérée.

M. Christophe Dewachter est joignable au **06 34 90 38 55**.

Mme Valérie Devillers propose de donner à une association locale quelques jouets de Noël qui n'avaient pas été réclamés par les familles, il y a quelques années.

Mme Jacques Laporte propose de transférer une partie du matériel de l'Association de Théâtre *La Comédia des Eclondes* dans les anciens vestiaires du terrain de foot. Ceci permettrait à l'Association des cheveux d'Argent et au Comité des fêtes, qui sont des associations très actives dans notre village, de partager le local actuel de stockage.

M. Mikaël Bénard demande où en sont les travaux d'installation de l'antenne relais téléphonique. Il lui est donné en réponse que la commune n'a aucune information à ce sujet étant donné qu'elle devrait être installée sur un terrain privé.

M. Gaëtan Deffontaines soulève le problème de la chapelle en direction de Corbeauval qui se dégrade de plus en plus.

M. le Maire indique que les travaux à effectuer sont très importants et onéreux et qu'ils ne peuvent pas être effectués dans l'immédiat. Il faudrait peut-être envisager de réaliser des travaux partiels qui permettraient dans un premier temps de stabiliser l'édifice.

Informations

• Repas de la Saint Sylvestre .

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Samedi 31 décembre 2022

Organisé par l'Association des Cheveux d'Argent

Pour tous renseignements : ☎ 06 83 82 92 05 ☎ 07 70 34 00 20

• A.G anciens Combattants

Assemblée Générale des Anciens Combattants

10 h à la mairie

Samedi 4 février 2023

La réunion sera suivie d'un repas au restaurant

Pour toutes informations, vous pouvez joindre M. Hugues René au **06 59 38 25 45**

• Concours de cartes

Concours de cartes

Samedi 11 février 2023

Organisé par l'Association des Cheveux d'Argent

Pour tous renseignements : ☎ 06 83 82 92 05 ☎ 07 70 34 00 20

Les membres du Club des Aînés vous invite à les rejoindre le troisième vendredi de chaque mois (sauf août) pour jouer à la belote, à la manille, au tarot, au scrabble et à des jeux de société.

Tout cela autour d'un goûter convivial...

• Traditionnelle Choucroute du Comité des fêtes

Choucroute

Suivie de sa soirée dansante avec orchestre

Samedi 5 mars 2023

N'oubliez pas de réserver au **06 34 90 38 55** (M. Christophe Dewachter)

• Loto des Ecoles

Loto au profit des Ecoles

Samedi 11 mars 2023

Déchetteries communautaires de la Picardie Verte

DÉCHETTERIE SITUÉE À GRÉMÉVILLERS

Hameau de Fretoy
Tel : 03 44 82 26 83

DÉCHETTERIE SITUÉE À FEUQUIÈRES

Zone industrielle du Moulin Renard
Tel : 03 44 13 17 60

NOUVEAUX HORAIRES

à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Horaires d'hiver

(du 1^{er} octobre au 31 mars)
du mardi au samedi :
9h30 – 12h30 | 13h30 – 17h

Horaires d'été

(du 1^{er} avril au 31 septembre)
du mardi au samedi :
9h – 12h30 | 13h30 – 18h

Les horaires sont identiques dans les deux déchetteries de la Picardie Verte. Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.



DÉCHETS ACCEPTÉS

- Déchets verts
- Mobilier
- Ferraille
- Cartons bruns (vidés, pliés)
- Gravats
- Bois brut
- Bois traité
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets chimiques
- Huiles alimentaires
- Huiles minérales
- Piles et batteries
- Ampoules LED et tubes fluorescents
- Radiographies
- Cartouches d'encre
- Bouteilles de gaz
- Textiles
- Tout-venant (déchets non valorisables)
- Pneus VL déjantés (uniquement à Feuquières dans la limite de 10 pneus/an)

Point de collecte des déchets verts de Songeons

Horaires d'hiver

(du 1^{er} novembre au 31 mars)
Lundi, mercredi, samedi de 15h à 17h

Horaires d'été

(du 1^{er} avril au 31 octobre)
Lundi, mercredi de 14h à 17h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Fermeture les jours fériés.

LOCALISATION :

Ancienne route de Dieppe

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tontes de pelouse
- Feuilles mortes
- Petites tailles de haie
- Branchages (**diamètre inférieur à 5 cm**)



Modalités d'accès aux sites de collecte

Accès gratuit sous réserve de
présentation de votre carte
d'accès de la Picardie Verte.



Pour obtenir votre carte, rendez-vous en déchetterie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre premier passage.

Communauté de Communes de la Picardie Verte

3, rue de Grumesnil - 60220 FORMERIE
Téléphone : 03 44 04 53 90 - email : ccpv@ccpv.fr
Retrouvez-nous sur www.picardieverte.com

Mémo' tri!



Picardie Verte
Communauté de Communes

Mars 2022

ORDURES MÉNAGÈRES



Vaisselle cassée



Mouchoirs usagés



Petits objets



Couches, lingettes, masques à usage unique et autres déchets d'hygiène



Litières d'animaux

POUBELLE MÉNAGÈRE



EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Emballages métalliques



Bouteilles et flacons en plastique



Films, blisters, sacs et sachets en plastique



Barquettes en polystyrène et en polystyrène

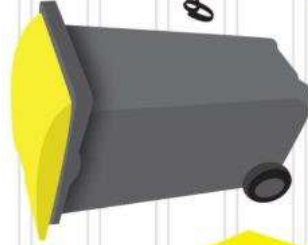


Pots et boîtes en plastique



Autres emballages

DANS VOTRE BAC DE TRI



ou



Bien trier :

- Je vide mes emballages sans les rincer.
- J'évite de les compresser et de les imbriquer.
- Je ne laisse pas les bouchons et les opercules.
- Je jette en vrac, pas en sac !

COMPOSTEUR

DÉCHETS COMPOSTABLES



Déchets verts, tontes de pelouse, feuilles



Marc de café, Sachets de thé, mouchoirs usagés



Épluchures, restes de fruits et de légumes

Des questions sur le tri ?

Contactez vos ambassadeurs de tri :
03 44 04 53 90
ambassadeurs@ccpv.fr



Picardie Verte
Communauté de Communes

Téléchargez l'application **TRIONS-BIEN** pour tout savoir sur les déchets !
(consignes de tri, jours de collecte, localisation des colonnes à verre et bornes à papier...)